



Déviation :
Lieu-dit "Rippweiler barrière" <-> N24 vers Useldange
<-> N22 vers Everlange / Rodbach <-> N12 vers Reichlange



**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

1, rue de Stavelot
L-9280 Diekirch
TÉL: +352 2846-3100
www.pch.public.lu

Administration des ponts et chaussées

Construction des îlots de séparation de voies et du cercle
intérieur du nouveau giratoire formé par les routes nationales
N12/N22 et N23 à Reichlange
à pd 01.05.2024 (vers 22:00h) et jusqu'au 30.05.2025 (approx.)